L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NOVEMBRE 2024 | VOLUME 36 | NUMÉRO 10

FOSSAMBAULT 75 ANS

Une soirée de fin d'année
BYE BYE 2024

détails p. 11

3 MOT DU MAIRE

6 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE RESTAURATION DU PATRIMOINE

9 PROJET D'UNE COOP ALIMENTAIRE BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

10 SONDAGE POUR LES 65 ANS ET PLUS

12 CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

16 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CHAPELLE DU LAC

Fossambault SUR-LE-LAC *la vie est BELLE!* DEPUIS 75 ANS

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

JACQUES POULIN
Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com

ROXANE BOUTET
District #1
district1@fossambault.com
Mairesse suppléante 2024

MANON HUARD
District #2
district2@fossambault.com

MICHAEL TUPPERT
District #3
district3@fossambault.com

MYRIAM DEROY
District #4
district4@fossambault.com

EMMANUELLE ROY
District #5
district5@fossambault.com

MARCEL GAUMOND
District #6
district6@fossambault.com

L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NOVEMBRE 2024 | VOLUME 36 | NUMÉRO 10

PROCHAINE PARUTION : 1er décembre 2024
DATE DE TOMBÉE : 13 novembre 2024

CONCEPTION GRAPHIQUE, MONTAGE ET IMPRESSION :
Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

Imprimé sur papier recyclé

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :
directrice générale adjointe et directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :
secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics

Jacques Arsenault : directeur général, trésorier et greffier

Manon Huard : conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

12 NOVEMBRE ET 10 DÉCEMBRE • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence via le site Internet de la Ville.
Il est également possible d'assister aux séances dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

LE MOT DU MAIRE

Nous entamons la dernière année de notre mandat en novembre et les défis s'annoncent nombreux. Le processus de consultation sur les aires de développement de la ville pour les 25 prochaines années se déroule rondement avec une participation citoyenne exemplaire. C'est d'ailleurs issu des commentaires reçus lors des premières consultations que la thématique de cette chronique m'est apparue.

Plusieurs affirmations de la présentation sont expliquées sommairement, mais il a glissé à mon attention de donner plus de détails sur l'affirmation suivante : *Dans le cadre de la fiscalité municipale actuelle, la ville est condamnée à se développer!* Certains commentaires reçus visaient à cesser tout développement et ajuster les taxes en conséquence, d'autres favorisaient plutôt la diminution des dépenses. Bien que nos exercices budgétaires récurrents soient toujours aussi rigoureux, il convient de mieux expliquer pourquoi la croissance, même au rythme actuel, est nécessaire tant que la fiscalité municipale demeure la même.

La croissance des coûts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures municipales excède de beaucoup l'inflation. Selon une étude produite à la demande de l'UMQ en 2022, les petites municipalités sont plus touchées encore dans ce contexte faisant face à des augmentations de près de 80 % du coût des contrats entre 2019 et 2022. Cet écart serait dû à un ensemble de facteurs dont : la rareté de la main-d'œuvre, la volatilité du coût des matériaux, la demande plus forte et le déficit de compétition particulièrement dans les petites municipalités et en région. Les efforts pour s'adapter aux changements climatiques vont représenter à court terme l'équivalent de 12 % du budget municipal selon une autre étude. La mise en place du plan de gestion des actifs nous forcera non seulement à mieux entretenir nos infrastructures, mais également à combler le déficit d'entretien qui a si longtemps été retardé par manque de ressources ou lutte aux déficits ou à l'inflation. Enfin, plus particulièrement pour notre ville, la mise en place des mesures identifiées dans la diagnose 2.0 et dans le Plan stratégique Fossambault 2050 voulant assurer la préservation du lac et de notre environnement ajoutera de la pression financière supplémentaire. À cela s'additionnent les nouvelles responsabilités que pourrait transférer le gouvernement vers les villes de façon directe, comme l'application de règles environnementales ou de reddition de comptes ou de façon indirecte comme présentement, la diminution de l'accès à certains services en santé qui ont nécessité l'implantation du service des premiers répondants. Certains partisans de la fin de toute croissance peuvent penser assumer les augmentations nécessitées pour faire face à ces nouvelles obligations. Toutefois, la capacité de payer de l'ensemble des contribuables de notre milieu ne va pas en ce sens. Enfin, comme me le mentionnait de façon fort à propos un résident de longue date, si nous avions décidé de conserver ce joyau juste pour nous dans les années 70, ces mêmes personnes ne seraient pas ici aujourd'hui pour nous dire de fermer la ville! Nos parents ont accepté de partager notre coin de paradis, à nous de poursuivre cette tradition, mais en y ajoutant les efforts pour en conserver le cadre naturel et l'esprit collectif.

La suite demeure une question d'équilibre entre notre capacité d'accueil, notre désir de respecter notre plan stratégique collectif qui nous impose de prendre soin de notre lac, notre environnement, notre milieu de vie, de villégiature et de services collectifs de proximité. C'est ce qui ressort de nos premières consultations et orientera définitivement toutes nos décisions à venir.

Finalement, dans le même esprit, nous sommes en processus d'acquisition du dépanneur, ce qui devrait être complété d'ici la fin de l'hiver. Le propriétaire, monsieur Montreuil, qui a bien desservi nos citoyens durant les 32 dernières années opérera celui-ci jusqu'à ce que la transaction soit complétée. Cette acquisition s'inscrit dans la perspective d'un meilleur contrôle du foncier et nous donnera toute la latitude possible pour, conformément au plan stratégique, consolider le pôle villageois de services. C'est ainsi que nous élaborerons dans les prochains mois, un appel de projets auprès de promoteurs, visant à nous doter d'un dépanneur ainsi que d'un lieu de restauration et qui pourrait comporter un peu d'usage habitation complémentaire. Nous croyons que cette approche pourrait permettre l'implantation du projet de coopérative alimentaire sur le site et nous donnera plus de contrôle sur la qualité du projet présenté en y intégrant le terrain contigu abritant autrefois le casse-croute. Évidemment, nous nous ferons accompagner par quelques professionnels et toutes les sommes investies devront être récupérées afin de réaliser le tout à coût nul pour les citoyens qui seront également consultés en amont du projet.

Ce n'est qu'en travaillant dans cet esprit que nous pouvons nous assurer que La Vie est belle à Fossambault depuis 75 ans et pour l'avenir également.

Le maire,

Jacques Poulin

JOUR DU SOUVENIR
LUNDI
11 NOVEMBRE

LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Alors que novembre pointe le bout de son nez, le temps se rafraîchit lentement, mais sûrement. Le sujet chaud actuel concerne sans conteste les projets de développement qui façonneront notre communauté pour les 25 prochaines années.

Les municipalités ont un rôle crucial à jouer dans le cadre du développement provincial. La véritable question n'est pas de savoir si nous voulons développer, mais plutôt COMMENT nous devons le faire. Le développement est une obligation. Cela implique de faire face à un ensemble d'enjeux : les réseaux d'aqueduc et d'égout, la gestion des eaux usées, le réseau pluvial, le maintien des infrastructures existantes et des actifs, ainsi que l'entretien de nos routes. De façon primordiale, nous devons garder à l'esprit les défis environnementaux : la protection du bassin versant, des rives et des zones humides. Tous ces éléments doivent être soigneusement considérés pour prendre des décisions éclairées en matière de développement.

Un grand merci à ceux qui ont participé aux soirées de consultation. Votre engagement et vos points de vue ont été précieux. Soyez assurés que vos opinions ont été entendues et compilées. Pour ceux qui n'ont pas pu assister aux rencontres, mais souhaitent partager leurs réflexions, n'hésitez pas à envoyer un courriel à info@fossambault.com ou à écrire au conseiller ou à la conseillère de votre district. Les coordonnées sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Fossambault 2050 peut sembler éloigné, mais il est déjà à nos portes. Notre slogan, « L'environnement est dans notre nature », résume parfaitement notre vision. Cela fait partie intégrante de notre manière de faire et il est essentiel de s'en souvenir. Comment continuer à développer notre communauté tout en préservant notre cadre de vie, nos espaces verts et, surtout, notre précieux lac, qui demeure notre priorité absolue. Comment pouvons-nous développer tout en minimisant l'impact sur la nature et en enrichissant nos espaces naturels au fil du temps?

Actuellement, Fossambault enregistre une moyenne de 20 à 30 nouvelles résidences par an. Si ce rythme se maintient, cela pourrait représenter environ 625 résidences d'ici 2050. Ce chiffre peut sembler alarmant, mais il est le reflet d'une croissance calculée de 25 nouvelles résidences par an.

Parmi les préoccupations exprimées lors des consultations, voici les thèmes qui sont revenus le plus fréquemment :

- La santé du lac, le nombre de bateaux et l'accès à la plage;
- La circulation;
- La protection du caractère villégiature de notre communauté.

Nous devons faire des choix judicieux collectivement, tout en nous interrogeant sur nos comportements individuels et leur impact sur la durabilité de notre environnement. Ensemble, travaillons à bâtir un avenir qui respecte notre nature et préserve notre richesse pour les générations futures.

Manon Huard
Conseillère district nº 2

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Linda Déchène, *greffière adjointe*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2024

Résolution 161-10-2024
Pacte de préférence (Droit de premier refus) / Lot 4 743 584 avec bâtiment dessus construit

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2024

Résolution 164-10-2024
Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 2 octobre 2024

Résolution 165-10-2024
Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2024

Résolution 166-10-2024
Autorisation de paiement / Décompte progressif nº 1 / Construction d'un entrepôt non chauffé / Service des travaux publics / Lot 4 742 217

Résolution 167-10-2024
Autorisation de paiement / Décompte progressif nº 2 / Construction d'un entrepôt non chauffé / Service des travaux publics / Lot 4 742 217

Résolution 168-10-2024
Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 169-10-2024
Acquisition de la rue des Matelots / Lots 6 364 273 et 6 364 276 / Gestion ETR inc.

Résolution 170-10-2024
Renouvellement du contrat d'assurance générale pour l'année 2025 / FQM Assurances inc.

Avis de motion / Règlement numéro 12600-2024 décrétant un emprunt maximal de 367 412 $ pour l'acquisition du lot 4 743 584 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Dépôt du projet de Règlement numéro 12600-2024 décrétant un emprunt maximal de 367 412 $ pour l'acquisition du lot 4 743 584 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

Nous avons produit il y a quelques années, comme toutes les municipalités de plus de 500 personnes qui sont responsables d'un prélèvement d'eau, un premier rapport d'analyse de la vulnérabilité de nos sources d'approvisionnement en eau potable.

Le gouvernement a créé un programme qui vise à appuyer financièrement la suite de cette analyse, soit l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable. Cela permet aux municipalités de tenir compte des menaces qu'elles ont identifiées dans leur analyse de vulnérabilité pour définir et planifier la mise en œuvre des mesures de protection requises. Cette action est obligatoire. Nous avons donc embauché la firme Akifer qui est actuellement responsable de la gestion des nappes d'eau de la ville autant qualitative que quantitative, afin de nous aider à préparer ce plan. Les coûts sont de 26 500 $ et la Ville bénéficie d'une aide financière maximale de 24 500 $ via le programme.

Le plan est complété et sera adopté bientôt par le conseil municipal. Trois grandes orientations ont été retenues comprenant des tâches précises à être exécutées et des objectifs à atteindre. Ces orientations sont :

- Assurer la pérennité des ouvrages de captage et des installations de production municipale;
- Investiguer le réseau d'égout jusque dans l'aire intermédiaire névralgique et procéder à sa réfection au besoin pour éviter une contamination de l'eau souterraine provoquée par une fuite d'eau;
- Réduire le risque de contamination de l'eau souterraine suite à des accidents sur la route de Fossambault, la rue du Carrefour et les rues résidentielles à proximité des puits.

Les responsables qui devront mettre en place ces améliorations, selon les tâches à exécuter, sont le directeur du Service des travaux publics, Patrick Langevin, le contremaître de l'hygiène du milieu, Jonathan Goulet et moi-même. Des campagnes d'information et de sensibilisation auront lieu au cours des prochains mois.

STRATÉGIE DE L'EAU POTABLE

Je vous reviens annuellement avec ce dossier, puisque la règlementation provinciale oblige le Service de l'hygiène du milieu de la Ville à présenter au conseil municipal, et par le fait même aux citoyens, un rapport sur la gestion de l'eau potable sur le territoire. Nous sommes très satisfaits des résultats puisque nous nous classons cette année parmi les meilleures de la province. La consommation journalière par personne se situe à 192 litres, alors que les normes maximales permises sont de 220 litres. L'indice de fuite dans les infrastructures est pratiquement nul à 0.5, alors que les normes sont de 3.0, ce qui est vraiment excellent. Nos données sont donc bien meilleures que ce qui est demandé. Je désire profiter de l'occasion pour remercier la population pour l'importance accordée à la consommation de l'eau et le Service de l'hygiène du milieu sous la direction de monsieur Jonathan Goulet pour leur grande implication.

CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT / TRAVAUX TERMINÉS

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux de construction d'un entrepôt au Service des travaux publics seront terminés. Réalisés au coût de 493 000 $ par l'entreprise Construction Maurice Bilodeau inc. et sous la surveillance de MEROX Architecte inc., ce bâtiment servira principalement à entreposer tous les équipements de la Ville qui passaient l'hiver à l'extérieur et dont la durée de vie était ainsi écourtée. Une subvention de l'ordre de 70 % des coûts admissibles dans le cadre du Programme PRACIM est attachée à ce dossier.

FÊTE DE L'HALLOWEEN

La fête de l'Halloween qui s'est tenue récemment au Centre communautaire a connu beaucoup de succès. Organisée par le Service des loisirs, culture et vie communautaire, plusieurs jeunes se sont déplacés pour cette activité toujours aussi populaire de génération en génération. Il me semble que c'est seulement hier que j'arpentais moi-même les rues de la ville où je demeurais avec mon costume de Batman (le vrai Batman, pas celui d'aujourd'hui, les plus vieux me comprendront), afin de ramasser des bonbons. Que de plaisir à comparer nos cueillettes par la suite avec mes frères et sœurs! J'aimerais donc remercier la coordonnatrice, madame Ann-Julie Lamarre, responsable de l'activité, ainsi que la directrice, madame Stéphanie Langlois et madame Dominique Breton pour leur aide. Un bon mot aussi pour les employés du Service des travaux publics pour leur appui. À l'an prochain!

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
fossambault-sur-le-lac.com
L'INFO•CITOYEN

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, *directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*
Anabelle Grosjean, *inspectrice en bâtiments et environnement*
Jérôme Mortier, *technicien en urbanisme et environnement*

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

Le programme s'adresse aux propriétaires privés d'un immeuble possédant un intérêt patrimonial situé sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier, dont fait partie la ville de Fossambault-sur-le-Lac. Pour être éligible, l'immeuble doit avoir été construit avant 1975 et bénéficier d'une mesure de protection attribuée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou être inscrit à la liste des immeubles admissibles de la MRC.

Le montant maximal de l'aide accordée par immeuble pour chaque année financière est de 20 000 $ et seuls les projets de plus 1 000 $ sont considérés comme éligibles. Le programme soutient les travaux de restauration et de préservation, la réalisation de carnets de santé de l'immeuble, d'audits techniques ou d'autres études spécifiques professionnelles complémentaires.

L'inventaire en question comprend des données architecturales, paysagères et historiques, de même qu'une évaluation du potentiel patrimonial et des recommandations visant à préserver ou redonner le cachet d'antan à l'immeuble. Il est à noter que ce ne sont pas tous les immeubles figurant dans l'inventaire qui sont éligibles au programme.

Afin de consulter la liste des immeubles à valeur patrimoniale, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac en suivant les onglets suivants : Citoyens/Urbanisme/Patrimoine/Registre des bâtiments à valeur patrimoniale de la MRC de La Jacques-Cartier.

Pour toute question relative au programme, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 875-3133 poste 245, avec madame Stéphanie Laperrière, conseillère à la culture à la MRC de La Jacques-Cartier, au 418 844-2160 poste 227 ou encore sur le site Internet de la MRC La Jacques-Cartier : https://mrcjacques-cartier.com/programme-aide-restauration-patrimoniale/

RAPPEL SUR LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Le changement de saison amène son lot de préparatifs sur son terrain, dont l'installation, par exemple, d'un abri d'hiver et/ou d'une clôture à neige. Pour une meilleure planification, le Service de l'urbanisme et de l'environnement souhaite donc vous rappeler certaines normes à respecter.

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés du 15 octobre au 1er mai seulement. Ils doivent être localisés à une distance minimale de 1,5 mètre* de l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue, ou s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. Les abris d'hiver doivent être localisés sur un espace de stationnement, ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres et ne peuvent être installés sur un terrain vacant.

* 1 mètre pour le secteur du Domaine de la Rivière-aux-Pins

AUTRE SAISON, AUTRES JEUX

Il est également le temps d'ôter nos paniers de basketball et autres équipements sportifs situés dans l'emprise de rue afin de faciliter le déneigement.

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
19 novembre	28 novembre	10 décembre

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

L'Équipe de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac est fière de s'être jointe à notre collègue du Service des travaux publics, monsieur Mario Linteau, afin de soutenir sa fille Audrey dans son combat contre le cancer. Le mercredi 2 octobre dernier, des employés ont pédalé pour la cause afin de soutenir Audrey.

Cette démarche s'inscrit à la fois dans une démarche personnelle et universelle pour toutes les personnes ayant à composer avec cette difficile épreuve. Nous vous encourageons à faire de même en donnant généreusement à la Fondation québécoise du cancer.

www.cancerquebec.ca – 1 800 363-0063

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS **Patrick Langevin,** *directeur*

COLLECTES DE LA RÉGIE VERTE

Une collecte de feuilles aura lieu le lundi 4 novembre. Nous vous rappelons que seuls les bacs bruns et les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques sont acceptés. Les sacs de plastique déposés en bordure de la rue ne seront pas ramassés. Toutefois, les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres de Neuville, Saint-Raymond ou Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

PONCEAUX D'ENTRÉE PRIVÉE

Il est fortement recommandé aux propriétaires de voir à ce que son ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige, ceci dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et éviter les rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Ces ponceaux sont en fait la responsabilité de chacun des propriétaires.

ATTENTION AUX BORNES-FONTAINES

Un petit mot pour vous rappeler que les accès aux bornes-fontaines sont la propriété de la Ville. En aucun temps, vous ne devez souffler ou accumuler de la neige près de ces dernières dans un rayon de 1,5 m. Aucune balise ni autre obstruction ne doivent être installées autour des bornes-fontaines.

LA NEIGE DANS LES RUES

Puisque l'hiver sera bientôt au rendez-vous, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour des raisons de sécurité, de jeter, de pousser ou de déposer votre neige en bordure d'une rue ou sur la voie publique. Nous comptons sur votre collaboration pour améliorer la sécurité routière dans votre secteur et ainsi faciliter les opérations de déneigement.

PROTÉGEZ VOS AMÉNAGEMENTS EN BORDURE DE LA RUE

Tous les résidents sont invités à protéger les aménagements paysagers et autres sur leur propriété tels que murs, murets, arbres, arbustes, abris d'auto, lampadaires, etc. afin qu'ils ne soient pas endommagés lors du passage des véhicules de déneigement.

En plus des protections hivernales telles les clôtures à neige et les agrotextiles, l'installation de balises permettra aux équipes de déneigement de bien voir les divers aménagements malgré l'accumulation de neige. Il est recommandé d'installer des balises de bois ou de métal d'une hauteur minimale de deux mètres et celles-ci doivent être implantées aux coins de votre terrain, juste en bordure du chemin et non pas dans l'emprise de la Ville. Chaque propriétaire a l'obligation de protéger ses installations contre la neige poussée sur son terrain. Les automobilistes qui stationnent leur véhicule dans leur entrée privée, mais très près de la rue, risquent de voir l'avant ou l'arrière de leur véhicule enfoui sous la neige laissée par le renvoi de la charrue et celui-ci pourrait même être endommagé. À ce moment, le Service de déneigement ne pourra être tenu responsable.

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Il est interdit en tout temps de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public sur tout le territoire de la municipalité. Par ailleurs, si un véhicule nuit aux opérations d'enlèvement de la neige, les policiers de la Sûreté du Québec pourront le faire remorquer aux frais du propriétaire. Celui-ci devra communiquer avec la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son véhicule.

REQUÊTES EN LIGNE

Chers citoyens, nous vous rappelons que les requêtes en ligne sont maintenant disponibles pour le Service des travaux publics. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac .Pour y accéder, voici la procédure :

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au https://fossambault-sur-le-lac.com/;
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez **« CITOYENS »**;
- L'option **« REQUÊTE EN LIGNE »** se retrouve au centre des 9 choix présentés;
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme **« Voilà »**.

N'hésitez pas à communiquer avec notre secrétaire-réceptionniste au **418 875-3133 poste 236** pour toutes questions relatives à ce sujet ou si vous avez besoin d'accompagnement.

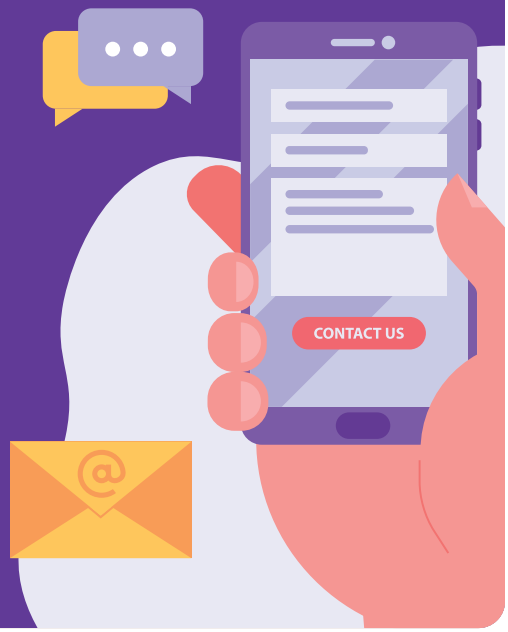

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement

Québec

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES
PROJET D'UNE FUTURE COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE
À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

Un comité provisoire d'administration a été créé en 2020 afin de mettre en place les outils nécessaires à la création d'une coopérative d'alimentation à Fossambault-sur-le-Lac. Appuyé par la Ville et le réseau d'investissement social du Québec (RISQ), ce comité a réalisé une étude de marché qui a démontré qu'une coopérative sur le territoire de Fossambault-sur-le-Lac serait rentable sous certaines conditions.

La Ville prendra possession de l'Épicerie du Lac Saint-Joseph et de son terrain en avril prochain avec l'idée de vendre le tout par voie de soumission publique à des promoteursqui devront s'assurer qu'un local spacieux soit à la disposition de la coopérative.

Si vous être intéressés à faire partie du comité d'administration et à prendre part à la réalisation de cette coopérative, nous vous invitons à donner votre nom à **monsieur Jacques Arsenault au 418 875-3133 poste 234**

Vous serez encadrés par des professionnels et des personnes ressources de Fossambault-sur-le-Lac qui vous aideront à concrétiser ce projet très intéressant.

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca

ARPENTAGEMV

MAXIME VARIN
arpenteur-géomètre
C 581 **999-3030**
m.varin@arpentagemv.ca

arpentagemv.ca
B 418 **623-9588**

5260, 3e Avenue Ouest, suite 120
Québec (QC) G1H 6G7

Mini-excavation

Ébénisterie

Rénovation

Membre APCHC

Martin Verville

418-473-1536

GESTIONM.VERVILLE@GMAIL.COM

Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 **F** 418.628.5200
www.groupealtus.com

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Stéphanie Langlois, directrice
Ann-Julie Lamarre, coordonnatrice des loisirs
Dominique Breton, chargée de projet

SONDAGE ADRESSÉ AUX RÉSIDENTS DE 65 ANS PLUS

La Ville œuvre actuellement à la mise à jour de la Politique des aînés adoptée en 2017. Cette mise à jour vise à s'assurer que les actions identifiées pour notre milieu répondent toujours aux besoins et réalités des aînés.

Un comité de travail composé d'acteurs de tous âges, dont des aînés de notre communauté, provenant de divers secteurs politiques, privés et communautaires a été mis sur pied. Le rôle des membres du comité en est un de concertation, de réseautage et de partage d'expertise et de ressources.

Nous effectuons actuellement un sondage auprès des résidents de Fossambault-sur-le-Lac âgés de 65 ans et plus. Vous avez jusqu'au 10 novembre pour compléter le sondage. Le sondage est disponible via la page d'accueil du site Internet de la Ville à www.fossambault-sur-le-lac.com

Information :

Dominique Breton, chargée de projet responsable du dossier à la Ville

418 875-3133 poste 247 • dbreton@fossambault.com

ATELIER YOGA DE FIN D'ANNÉE!

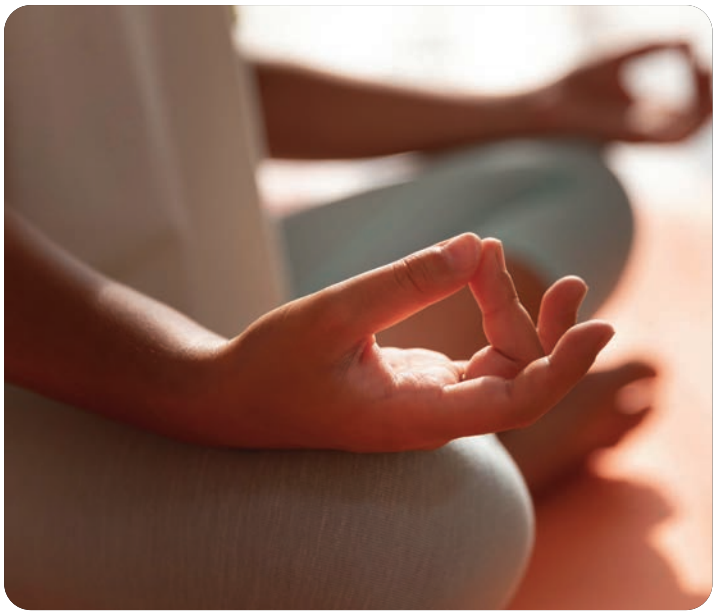

Amorcez la période des festivités ressourcé, détendu et inspiré pour la suite de votre parcours!

Andréanne de Yogi Nomade vous guidera à travers une séance de yoga détente et invitant à la bienveillance (respiration, étirements profonds, méditation). Cet atelier spécial vous permettra notamment de prendre un temps d'arrêt et de réflexion quant à la dernière année et vous permettra d'accueillir 2025 le cœur, la tête et le corps légers!

Bienvenue à tous et à toutes!

Date :	7 décembre 2024
Horaire :	10 h à 12 h
Endroit :	Centre communautaire Desjardins 145, rue Gingras
Coût :	35 $
Inscription :	www.yoginomade.com
À prévoir :	tapis de yoga, bouteille d'eau, vêtements confortables, petite couverture, papier et crayon

UNE SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE À FOSSAMBAULT

BYE BYE 2024

Pendant plusieurs années, la St-Sylvestre était organisée afin de permettre aux citoyens de festoyer ensemble la fin de l'année.

Nous clôturons le 75e anniversaire de la ville avec le retour de cette tradition

AU MENU

Benny&Co.

Cocktail 19 h
Repas 20 h
Animation & Musique 21 h

LES PLACES SONT LIMITÉES!

RÉSERVEZ VOTRE PLACE PAR COURRIEL À SLANGLOIS@FOSSAMBAULT.COM

APPORTEZ VOTRE BOISSON!

31 DÉCEMBRE 2024

Membres du comité organisateur :

Lynne Verge, Raynald Vallerand, Richard Lapointe, Joanne Papillon et Mario Lucchesi.
En collaboration avec le Service des loisirs, culture et vie communautaire de la Ville.

FOSSAMBAULT TOUT EN LUMIÈRE!

Concours de décorations de Noël

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac invite ses citoyens à participer à la 3e édition du concours d'illumination et de décorations de Noël!

Prix de participation

3 prix de participation à gagner dont 2 prix coup de cœur choisis par le comité de sélection et 1 prix tiré au hasard parmi tous les participants.

2 tirages pour 1 paire de billets pour un spectacle à la Chapelle du Lac / Saison estivale 2025

1 panier cadeau d'une valeur de 100 $

Les gagnants seront contactés par téléphone avant Noël. Les gagnants 2024 seront publiés dans l'édition du journal « L'Entre-Guillemets » du mois de février 2025.

Critères de sélection – Coups de cœur

Les aménagements seront évalués selon différents critères, dont la propreté et l'aspect général, les décorations nocturnes, les décorations non lumineuses, la protection de l'environnement et la valorisation de la propriété.

Pour participer au concours, vous devez faire parvenir des photographies de vos aménagements extérieurs, ainsi que vos coordonnées complètes, avant 16 h le vendredi 13 décembre. Le tout doit être transmis par courriel à info@fossambault.com.

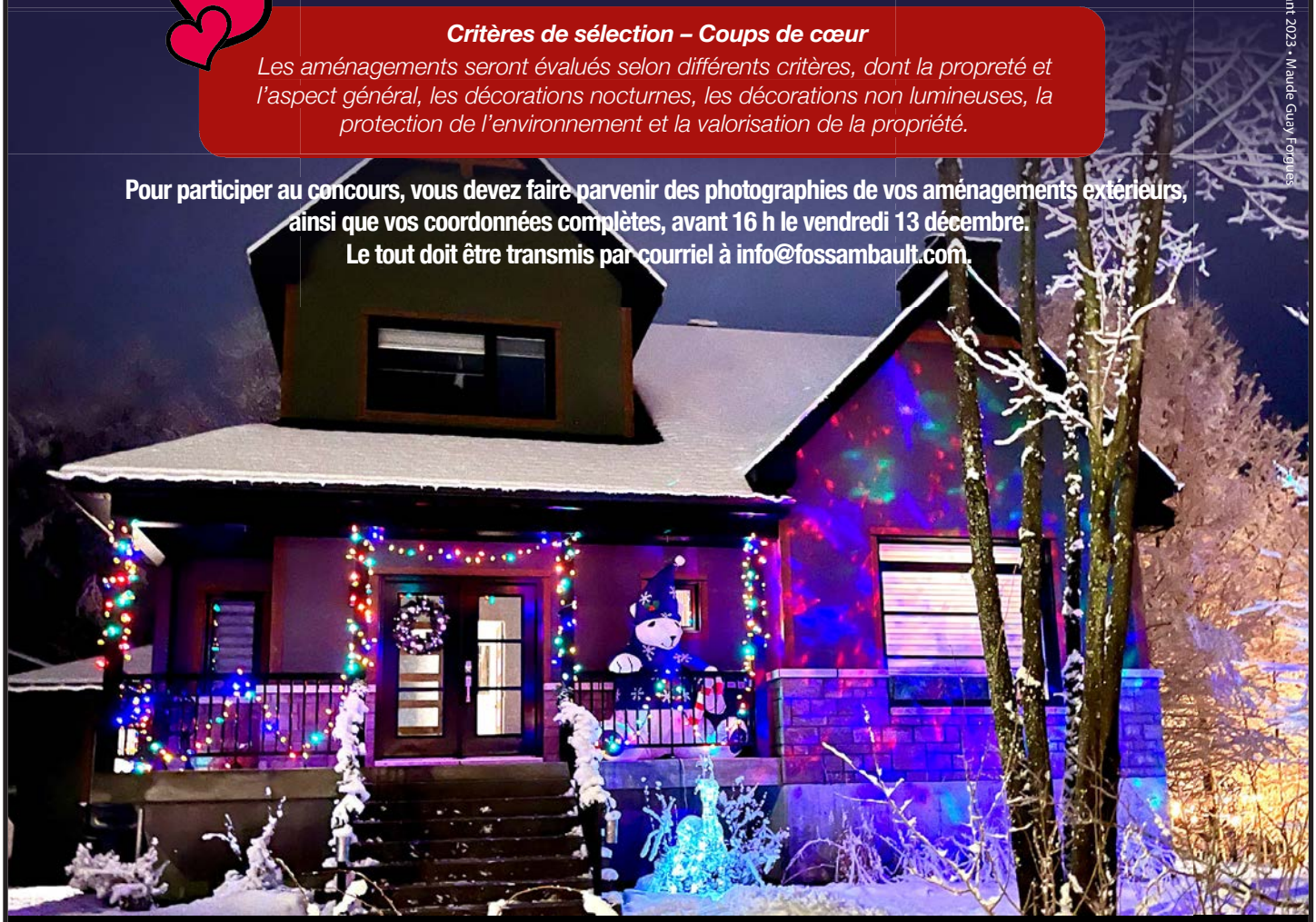

Gagnant 2023 • Maude Guay Forgues

Information : 418 875-3133 poste 240 • www.fossambault-sur-le-lac.com

Club de pétanque du lundi Fossambault-sur-le-Lac

UN FRANC SUCCÈS • DERNIER TOURNOI DE LA SAISON

Notre dernier tournoi de la Saison 2024 a eu lieu le 21 septembre dernier. Par une température idéale, 42 personnes se sont réunies pour ce tournoi ce qui nous a permis de former 14 équipes. Ce fut une journée très festive, remplie de plaisir, un franc succès. Merci à l'organisatrice, Lison Mainguy et son équipe, pour cette belle journée.

Merci pour tout !

Joanne Papillon

PARTAGER LA CULTURE

Connaissez-vous les **Journées de la culture**? Ce sont trois jours dédiés à l'art et à la culture, qui débutent le dernier vendredi du mois de septembre, durant lesquels il est possible de prendre part à diverses activités à travers le Québec. Depuis 1997, **Culture pour tous**, l'organisme initiateur du projet, orchestre cet événement permettant à la population de se familiariser à différentes formes de pratiques artistiques, tout en faisant connaissance avec les artistes de sa communauté. C'est dans cet esprit de découvertes créatives, que Fossambault-sur-le-Lac a présenté le 28 septembre dernier, l'évènement **Éveillez l'artiste en vous**. L'organisatrice et artiste fossambaugeoise, Marie-Claude Langevin, conviait ses concitoyens et les organismes de la municipalité, à apporter une ou des photos souvenirs mettant à l'honneur notre belle ville afin de créer une œuvre collective.

Les personnes présentes ont pu échanger anecdotes et souvenirs, autour des photos et œuvres présentées dans le hall du Centre communautaire Desjardins.

Fossambault SUR-LE-LAC la vie est BELLE! Depuis 75 ans
Les journées de la culture
IGA des Sources
DeSerres
Encadrement Blanchette

CHRONIQUE HISTORIQUE
LA VIE EST BELLE DEPUIS 75 ANS

FOSSAMBAULT 75 ANS

Célébration de la messe à l'extérieur de la résidence de Jules Gingras (premier maire de Fossambault-sur-le-Lac) • 1933

MÉMOIRES RETROUVÉES

Pour cette avant-dernière chronique historique commémorant le 75e anniversaire de Fossambault-sur-le-Lac, je vous propose de sortir de l'oubli les mémoires retrouvées de deux fossambaugeois. Ces récits datant du début des années 80 et retrouvés dans les archives de la Ville, brossent un portrait de notre patrimoine religieux.

« DE 1900 AU MILIEU DU PRÉSENT SIÈCLE »

« D'abord, l'église paroissiale de Ste-Catherine existait et desservait la paroisse ainsi que les cultivateurs des rangs des alentours qui se rendaient à la messe du dimanche en voiture à cheval.

Le cimetière, dans la première partie du siècle, était situé du côté droit de la route principale, en face de l'église (à Ste-Catherine). L'Abbé Jolicoeur, qui était le curé de la paroisse pendant un grand nombre d'années, a été exhumé à cet endroit. Plus tard, vers 1930, le cimetière a été déplacé.

En plus de l'église paroissiale de Ste-Catherine, il y avait une petite chapelle située sur la route allant vers l'ancien hôtel White. Elle existe encore (Chapelle St-Joseph-du-Lac). Plus tard, après la construction de l'école forestière à Duchesnay, une messe était célébrée dans une chapelle chaque dimanche.

Quelques années plus tard, la paroisse du lac St-Joseph construit une église pour leur paroisse. Et plus tard encore, une autre église fut construite dans la paroisse de Fossambault-sur-le-Lac. Chaque dimanche, des pères du Petit Séminaire venaient dire 3 ou 4 messes qui attiraient des foules considérables de résidents d'été, quelques-uns s'y rendaient en habits de bain et pieds nus. »

Extraits d'un texte de monsieur J. N. Therriault, écrit à Sillery. Il décèdera peu de temps après, le 26 novembre 1981, à l'âge de 83 ans.

50e anniversaire de mariage de madame Angélina Bergeron et monsieur Évangéliste Boilard, Chapelle St-Joseph-du-Lac • 1942

Messe de minuit, Chapelle Notre-Dame-de-Liesse • 1982

Madame et monsieur Louis Ruelland • 1962

« UN SOUVENIR PARMI TANT D'AUTRES »

« À l'occasion de la messe de minuit à la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse, spécialement ouverte pour la fête de Noël en 1981 ainsi qu'en 1982, quelques personnes dévouées ont chanté les cantiques traditionnels pendant que l'abbé Lucien Robitaille, desservant, célébrait la messe en présence de nombreux fidèles.

Il n'en fallait pas plus pour que cette traditionnelle messe de minuit rappela à quelques résidents qu'environ trente ans passés, une « chorale » chantait presque régulièrement à la messe dominicale durant la saison estivale, donc avant Vatican II. La Chapelle Notre-Dame-de-Liesse résonnait des bons vieux cantiques, tandis que l'abbé Bernard Morisset disait la messe à titre de desservant désigné par l'archevêché de Québec.

Je crois que dès l'année 1951, la chorale fût formée et Mlle Marie Ruelland (décédée le 20 juillet 1982) en prit la direction. Elle était une musicienne accomplie bien connue du milieu musical de Québec; sa mère, Mme Louis Ruelland (1884-1965) touchait l'orgue – selon l'expression courant – bien que pour notre chapelle, c'était un harmonium, parfois un peu fatigué! La famille de Monsieur Louis Ruelland, lui-même syndic de la chapelle, habitait une belle maison au #10 de la 3e Avenue, maintenant habitée par son fils André Ruelland.

Vous souvient-il encore de quelques noms des membres de cette chorale? En tout premier lieu, parce qu'ils furent les soutiens du groupe, ce furent des personnes de la famille Ruelland, monsieur Louis le père, et ses enfants : André, Albert, Cécile, Raymond, auxquels s'ajoutèrent : Mesdames Jules Gingras, Lise d'Aoust, Marcelle Bourret, Julienne Chassé, Lorraine Martineau-Tanguay; Messieurs Jacques Baudet, Paul Morin, Jacques Tanguay, Alexandre Delisle.

Mon journal rappelle qu'il y avait parfois des exercices de chants pour la chorale, exemple : le vendredi 11 juillet 1952 à 8hres à la chapelle. Chacun pouvait chanter le solo des cantiques et la chorale entonnait le refrain. Les fidèles présents à la messe ne chantaient pas dans ces années-là. Les cantiques étaient habituellement puisés dans le livre de chants d'église en usage, intitulé : « Les 300 cantiques de Bouhier ».

Vous me permettez d'ajouter un souvenir personnel. J'ai eu mon tour de chanter un solo à la messe. Je n'étais pas le plus « brave » à le faire! Alors j'allais m'exercer au chalet des Ruelland. Je revois le majestueux piano à table du début du siècle, madame Ruelland s'y installait. À l'aise, elle jouait bien le piano. Elle me faisait apprendre le cantique, elle me conseillait de bien placer la voix et d'avoir confiance afin de donner un beau chant… Et c'est ainsi que j'ai pu chanter le cantique « Quelle sainte caresse », le dimanche 24 août 1952.

Pour commémorer dignement l'Assomption (le 15 août) de la Vierge Marie, les villageois de Ste-Catherine faisaient une procession en bateau sur la rivière Jacques-Cartier, néanmoins à Fossambault une messe était célébrée le soir à la chapelle.

En d'autres occasions, la chorale laissait la place à des artistes invités qui chantaient des cantiques pour les « belles » voix tels que Lucien Ruelland, Marie Ruelland, Guy Lepage, Rolande Dion. À la réflexion, les « estivants » de Fossambault avaient été favorisés par le choix de madame Ruelland et de sa fille, Marie, formées par des musiciens réputés tels que les Gagnon, les Bernier et les Gravel de Québec, pour faire entendre de la belle musique parmi nous.

Alexandre Delisle, été 1983 »

Construction de la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse • 1950

Ce texte intégral était adressé à madame Jacqueline Lemay, citoyenne de Fossambault-sur-le-Lac, qui a fait un travail remarquable au niveau de la recherche, de l'archivage et de la documentation historique concernant Fossambault-sur-le-Lac.

Sources et documentation :
Fonds d'archives de Ville de Fossambault-sur-le-Lac.
Un merci spécial à madame Hélène Boilard, qui a autorisé la diffusion d'une photographie de ses archives personnelles.

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 • 17 H
CHAPELLE DU LAC

(6160, route de Fossambault, Fossambault-sur-le-Lac)

L'invitation est ouverte à tous les citoyens. Toutefois, prendre note que seuls les membres en règle ont droit de parole et de vote.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour constater les RÉSULTATS réalisés au cours de la dernière année;
- Pour RENCONTRER les administrateurs de la Corporation;
- Pour prendre acte des ORIENTATIONS et NOUVEAUTÉS privilégiées pour l'année à venir;
- Pour découvrir comment la Chapelle du Lac est un LEVIER culturel important pour la vitalisation de notre milieu.

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

/lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac

Fossambault SUR-LE-LAC la vie est BELLE! DEPUIS 75 ANS

Desjardins

SDE La Jacques-Cartier SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MRC La Jacques-Cartier MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

ALPEN STOCK MICROBRASSERIE

BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA
LE POUSSIN QUI CRACHAIT DU FEU

Lorsque Maman poule trouve un drôle d'oeuf, aussitôt, son coeur de maman s'attendrit. Maître coq a beau lui répéter que ce n'est pas un poussin, elle s'obstine. Le petit grandit, grandit... et ressemble de plus en plus à un dragon...

Il est temps que Maman poule ouvre les yeux !.

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 18 NOVEMBRE 2024 à 18 h 30
Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

Seuls ceux qui auront réservé avant le 16 NOVEMBRE 2024 pourront y assister.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : **9 h à 12 h et 13 h à 20 h**
Mercredi : **9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**
Vendredi : **13 h à 16 h 30**
Samedi : **9 h 30 à 12 h 30**

EXPOSITION
8 OCTOBRE AU
23 NOVEMBRE 2024

RAYMONDE LACOMBE , Artiste peintre

Peindre pour moi, représente des moments d'évasion, de calme. Mes œuvres sont toujours intuitives et spontanées. Je me veux comme authentique et à travers mes tableaux je cherche à évoquer la sensibilité, la fragilité de l'être humain. J'essaie de créer une rencontre unique avec le spectateur afin que mon œuvre puisse mener à plein d'interprétation.

SITE INTERNET

Il y a deux façons pour arriver au site internet, soit en tapant http://scjc.c4di.qc.ca:9943 directement dans son navigateur, soit en passant par le lien sur le site de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac à **www.fossambault-sur-le-lac.com/Loisirs & culture/ Bibliothèque Anne-Hébert**

À partir du site, vous pouvez :

Accéder à votre dossier d'abonné pour effectuer vos renouvellements ou vérifier vos réservations;

Consulter notre catalogue et réserver les livres que vous désirez mais qui sont en circulation;

Faire des suggestions d'achat si les livres que vous désirez ne sont pas au catalogue.

Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph

www.appelsj.org

L'ENVIRONNEMENT DE FRANÇOISE

L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Joseph (APPELSJ) aimerait vous présenter Françoise Baron.

Françoise marche, elle marche beaucoup. Mais en plus de son objectif de demeurer en forme, elle prend bien soin de notre environnement à tous et toutes à Fossambault-sur-le-Lac.

Lorsqu'elle part en randonnée, Françoise apporte toujours sa pince et son sac. Ces outils lui permettent de ramasser les déchets qu'elle voit tout au long de ses promenades. Aussi surprenant que cela puisse paraître, Françoise revient chaque fois avec un sac bien rempli.

Ce petit geste qu'elle pose depuis déjà plusieurs années démontre à quel point son environnement, notre environnement, est important pour elle. Notre milieu de vie au lac Saint-Joseph est extraordinaire, mais malheureusement encore en 2024 il y a des gens qui jettent leurs détritus dans la nature plutôt que de les déposer dans les poubelles.

Si tout un chacun posait les mêmes gestes que Françoise au cours de leurs marches dans les rues ou sur la plage, non seulement notre milieu en profiterait, mais aussi tous les citoyens et citoyennes.

De petits gestes qui font toute la différence...

Françoise, félicitations et merci de nous aider à améliorer notre milieu de vie !

Comité de l'environnement, APPELSJ : Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine Normandeau, Sylvie Pinault

Vous connaissez d'autres personnes autour du lac qui font une différence ? N'hésitez pas à nous les signaler à info@appelsj.ca et partageons nos bons coups !

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger, François Dutil, Louis Gagnon, Lynda Hayes, Vanessa Landry-Claverie, Sylvie Pinault, Marc Voyer.

PARADE DU PÈRE NOËL

VENDREDI 29 NOVEMBRE

DÉPART À 19 H
Au coin des rues Laurent-Marcotte
et du Levant

SUIVEZ LA PARADE!
Sur les rues du Levant, de la Tramontane,
du Labech, du Garbin, Coloniale, du Grégou,
du Mistral, Laurier et Louis-Jolliet

ARRIVÉE
au parc du Grand-Héron

SAMEDI 30 NOVEMBRE

RENCONTRE DU PÈRE NOËL
DE 13 H À 16 H
Musique et animation
au parc du Grand-Héron

UN RÉALISATION DES
CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 446
EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

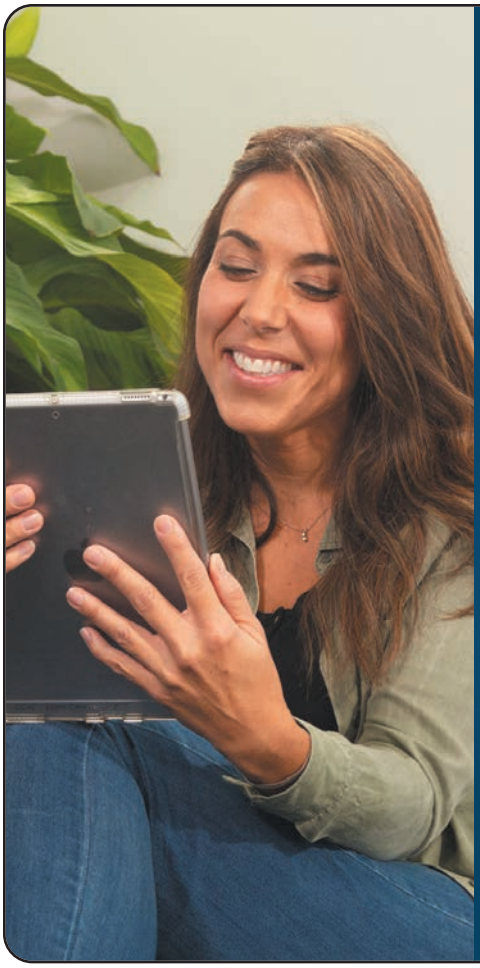

CCAP

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle | Virtuelle

Le mercredi
27 novembre 2024 à 19 h

Tous les membres de la CCAP sont invités à participer à la rencontre en se connectant via leur *Espace client*.

Une copie de l'avis de convocation détaillé mentionnant les points à l'ordre du jour, ainsi que les détails pour déposer une candidature au sein du conseil d'administration (trois postes en élection) sont disponibles au

www.ccapcable.com

Wifi CCAP

PUBLIC

Économisez vos données mobiles!

TROIS NOUVELLES BORNES WIFI ACCESSIBLES À TOUS :

Fossambault-sur-le-Lac
- Parc Fernand-Lucchesi
- Centre communautaire et Mairie

Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Parc du Grand-Héron (pavillon Desjardins)

CCAP

En savoir plus

À tous les membres,

Le Club de l'Âge d'or Ste-Catherine continue ses activités à la Maison des Aînés au mois de novembre.

Voici l'horaire :

• **Billard :** lundi, vendredi à 19 h et mardi à 13 h, straight-pool, mercredi à 13 h

• **Pétanque intérieure :** lundi, vendredi à 13 h • Whist militaire : mardi à 12 h 45 • **Jeux de table :** jeudi à 13 h

Une collation et un café vous sera servi à la pause lors des activités à la Maison des Aînés.

Mardi 12 novembre, nous aurons un déjeuner-conférence au Centre Anne-Hébert à 9 h 30. Le sujet de la conférence est : La maltraitance chez les personnes aînées par Mme Sissi Racine. Les cartes seront en vente à la Maison de Aînés le mardi 5 octobre et le jeudi 7 novembre de 13 h à 15 h au coût de 20 $.

Vendredi 8 novembre, cours de danse en ligne au Centre Anne-Hébert à 13 h.

Merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation des activités à la Maison des Aînés. Votre aide est très précieuse.

Votre Conseil d'administration du club de l'Âge d'or Ste-Catherine compte sur votre participation à toutes les activités qui vous sont proposées. Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Vous voulez adhérer au Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine : téléphonez à la FADOQ au numéro 418 650-5050. Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

CERCLE DE FERMIÈRES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Les activités du Cercle se poursuivent avec les rencontres hebdomadaires les mardi de 13 h à 16 h ainsi que les jeudi de 18 h 30 à 21 h. La prochaine réunion régulière se tiendra à la salle Kamouraska le 19 novembre à 19 h 30 au Centre Anne-Hebert, situé au 2, rue Laurier à Ste-Catherine.

L'expo-cadeau , que vous attendez, se tiendra également cette année au Centre Anne-Hebert, les 30 novembre et 1er décembre 2024. Venez voir les réalisations de nos artisanes qui seront à vendre. Les traditionnels linges de vaisselle, lavettes, catalognes, couvertures, travaux au crochet, décorations de Noël et autres articles entièrement faits à la main seront au rendez-vous. De plus vous pourrez voir une démonstration de tissage au métier.

Si vous désirez devenir membre du Cercle, venez nous rencontrer lors de nos rencontres hebdomadaires vous êtes toujours les bienvenues.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CBJC

L'assemblée générale annuelle (AGA) de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) s'est tenue le 25 septembre dernier au Centre Anne-Hébert à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ce sont vingt-deux membres, partenaires et représentants du milieu qui ont pris connaissance des différentes réalisations de la Corporation. Afin d'être accommodant, la Corporation a réalisé son AGA en mode hybride c'est-à-dire en présentiel et en mode virtuel.

À cette rencontre, les états financiers produits par la firme comptable ont été présentés aux membres. Le président a pris la parole afin d'exposer la progression de la Corporation au cours de la dernière année. Le directeur général, Michaël Leblanc, a ensuite pris la parole afin de présenter les divers projets réalisés par l'équipe. Vous pouvez consulter le site Internet de la CBJC à www.cbjc.org pour consulter le rapport et connaître la composition du conseil d'administration de l'organisme.

Si vous désirez plus d'informations ou vous impliquez au sein de la Corporation, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone 418-875-1120, par courriel info@cbjc.org.

DISSOLUTION DE L'OBNL ÉQUIPE JACQUES-CARTIER RAFTING

L'assemblée générale pour la dissolution de l'OBNL Équipe Jacques-Cartier Rafting se tiendra au 130, rue des Mélèzes, Fossambault-sur-le-Lac, G3N 0G1, **le vendredi 22 novembre 2024 à 17h.**

Véronique Delisle, président

SALON EXPO-CADEAU

Samedi 30 novembre de 10 h à 16 h
Dimanche 1er décembre de 10 h à 16 h

Plus de 60 exposants

Animation thématique de Noël
(ateliers et visite du vrai père Noël)

Musique festive à la Place du Marché public

Restauration

CAAJC
corporation
DES ARTISTES & ARTISANS
de la Jacques-Cartier

Ville de
Sainte-Catherine
de-la-Jacques-Cartier

MRC
La Jacques-Cartier

Bâtir l'excellence,
avec expérience!

CONSTRUCTION JEAN GRONDIN INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01

ENTRETIENS ALLARD DU LAC

ETL ENTRETIEN DE TERRAINS DU LAC

AMÉNAGEMENT :
-Créations / Mises à jour

VITRES :
-Intérieures/Extérieures

EVL ENTRETIEN DE VITRES DU LAC

ENTRETIENS :
-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :
-Revêtements/Pavés/Etc.

ENTRETIENS ALLARD DU LAC

DÉNEIGEMENT :
-Entrées/Perrons/Terrasses

Contactez nous!

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com

418-655-2381

ESPACES VERTS
RENÉ DROLET
Spécialiste du pavé uni
Excavation
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER (QUÉBEC)
418-933-2619

TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE
Réseau
Mise à jour
Consultation
Service à domicile sur tous systèmes informatiques résidentiel et commercial
Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8
Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR
Novago Coopérative
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734

RE/MAX
20 ANS DE RÉ/SULTATS DANS LA RÉGION
FRÉDÉRICK MASSON et son équipe
COURTIERS IMMOBILIERS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL
LIGNE DIRECT : 418 875-5551
FrederickMasson.com
RE/MAX accès 418 948-1519
BGRS
ÉVALUATION DE VALEUR MARCHANDE GRATUITE

DLT
ARPENTEURS › GÉOMÈTRES
MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpenteur.com
T: 418-684-0005 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5
DLTARPENTEUR.COM
ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

Votre notaire, un partenaire de confiance!
Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net
Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net
BOILARD, RENAUD NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671
4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com

Éric Caire
Député de La Peltrie
Ministre de la Cybersécurité et du Numérique
Leader parlementaire adjoint du gouvernement
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
418 877-5260
Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

VOTRE MRC VOUS INFORME

MARCHÉS DE NOËL

6 marchés de Noël aux 4 coins de la région

NOËL SE VIT DANS LA JACQUES-CARTIER

La Jacques-Cartier sera festive et animée, alors que les 6 marchés de Noël illumineront la région du 30 novembre au 15 décembre prochain.

Parmi les nouveautés, mentionnons notamment le nouveau lieu de la Féerie de Noël à Lac-Beauport ou encore la 15e édition du Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury.

La troupe Es Trad sera d'ailleurs présente dans chacun des marchés, invitant au passage les visiteurs à danser au rythme de musique traditionnelle québécoise.

Les sourires sont nombreux dans les marchés de Noël de la région de La Jacques-Cartier.
©Les Festifs

30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE

Salon Expo-Cadeaux
Parc du Grand-Héron
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Marché de Noël de Saint-Gabriel-de-Valcartier
Centre communautaire
Saint-Gabriel-de-Valcartier

6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury
15e édition
Parc des Fondateurs
Stoneham-et-Tewkesbury

Marché de Noël de Sainte-Brigitte-de-Laval
Espace festif
Sainte-Brigitte-de-Laval

7 ET 8 DÉCEMBRE

Féerie de Noël
Parc du Saisonnier - ***NOUVEAU***
Lac-Beauport

Salon des artisans de Shannon
Centre communautaire
Shannon

13, 14 ET 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury
15e édition
Parc des Fondateurs
Stoneham-et-Tewkesbury

Pour encore plus de détails

CULTURE

Bibliothèques municipales

ON S'Y VOIT BIENTÔT

De nouvelles capsules vidéo mettront en vedette des usagers de tous âges ainsi que des bénévoles des bibliothèques publiques du territoire.

Animées par Chloé Patry-Robitaille, ces courtes vidéos de style vox pop mettent en lumière les différents services appréciés des usagers et l'ambiance dynamique et conviviale que l'on trouve aujourd'hui dans ces lieux de culture.

Les bibliothèques municipales, on s'y voit bientôt.

Pour voir les capsules

Les bibliothèques sont beaucoup qu'un lieu de lecture.
© Geneviève Roussel

Concours La carte de Noël régionale

PLACE AU VOTE DU PUBLIC

C'est le 11 novembre que les finalistes du concours La carte de Noël régionale seront connus.

Parmi ceux-ci, citoyens et famille et amis des participants seront invités à voter pour leur œuvre préférée.

Vote et détails au mrcjacques-cartier.com.

Fossambault SUR-LE-LAC *la vie est BELLE!*

Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2
Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com
Courriel : info@fossambault.com
Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE
Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, *Direction générale, trésorerie et greffe*
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, *Réception et information*
Poste 230 • info@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, *Secrétariat, travaux publics*
Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Peggy Bilodeau, *Trésorerie*
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Dominique Breton, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 247 • dbreton@fossambault.com

Linda Déchène, *Secrétariat, direction générale et greffe*
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, *Évaluation, taxation et perception*
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, *Urbanisme et environnement*
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, *Urbanisme et environnement*
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, *Travaux publics*
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, *Urbanisme et environnement*
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, *Secrétariat, urbanisme*
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC
MRC La Jacques-Cartier
3e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911
AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS
Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911
Sûreté du Québec : 418 310-4141
Urgence cellulaire : *4141
Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, *député fédéral :* 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, *député provincial :* 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph - APPELSJ	**418 905-0664**
Corporation de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac (Martin Rochette)	**418 875-3133**
Corporation nautique de Fossambault - CNF (Andrée-Ann Dorval)	**info@lacnf.org**
Club nautique du Lac St-Joseph - CNLSJ (Yanick Lehoux)	**418 717-8188**
Club de pétanque (Joanne Papillon)	**418 571-5572**
Club de voile Ontaritzi (Martin Zaccardelli)	**418 694-9634**
Comité des loisirs du DRAP	**418 875-3144**

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté et services à domicile	**418 842-9791**
Cercle des Fermières (Michèle Robert)	**418 688-9595**
Chevaliers de Colomb (Bertrand Lesmerises)	**418 571-0213**
Club de l'Âge d'Or (Jean-Guy Hélie)	**418 875-2005**
Club de motoneige (Pierre Petitclerc)	**418 875-2650**
Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf	**418 337-7525**
Comité d'orientation et de dépannage (Pierre Plamondon)	**418 441-8840**
Popote et Multi-Services (Marlène Gagnon)	**418 845-3081**
Catshalac (Robert Danis)	**581 748-2636**
Club Huski (Lise Rivard)	**418 875-2324**
Maison de la Famille Saint-Ambroise	**418 847-1990**
CBJC	**418 875-1120**
Corp. artistes et artisans de la J-C	**418 875-3482**
Transport collectif de La Jacques-Cartier	**418 844-2160**
Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier	**418 875-2343**
Comptoir des aubaines (Philippe Bertand)	**418 875-3038**

Engagés dans des projets d'ici

Appel de projets du Fonds d'aide au développement du milieu

Grâce à ce fonds, votre caisse soutient des projets porteurs qui ont un impact réel sur notre communauté.

Soumettez votre projet pour bénéficier d'une contribution financière en visitant le site Internet de votre caisse au **desjardins.com**.

Date limite : 16 décembre 2024

Les caisses de la région de Portneuf

Desjardins